CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 6 mai 2019 par le Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings de la Région wallonne, sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'exécutant le décret du … (date) modifiant le décret du 27 juin 2013 relatif à la stratégie wallonne de développement durable et le décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative', a été rayée du rôle le 13 mai 2019, à la demande du Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings de la Région wallonne.

‡LW-BDFTKDEDD-GGBCDVT‡